



Déclaration liminaire UNSA Education

CHSCTD du 13 novembre 2020

Madame la DASEN,

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Chers collègues,

Le nouveau confinement annoncé par le président de la république ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'Education Nationale.

Alors que la doctrine d'accueillir tous les élèves perdure, compte-tenu des impératifs économiques sous-jacents, les personnels savaient déjà qu'ils seraient attendu d'eux qu'ils relèvent, une fois encore, le défi.

Tout d'abord, l'UNSA Education dénonce qu'à nouveau les personnels aient été mis devant l'obligation de mettre en œuvre un nouveau protocole, toujours aussi peu précis, pendant les vacances scolaires. Selon les dires de notre ministre, ce protocole avait été pensé bien en amont, lors des vacances estivales. Il aurait été bien pertinent, selon nous, que ses concepteurs aient pensé à en informer les personnels pour que chacun puisse s'organiser, au sein des établissements, sans ce sentiment d'urgence qui est devenu le quotidien de nos collègues. Gouverner, c'est prévoir paraît-il ?

L'UNSA Education a demandé du temps pour les personnels de tous les établissements ainsi que du temps de décharge supplémentaire pour les directeurs d'école afin que la mise en œuvre du protocole puisse être réalisée, en équipe et sereinement. Cette demande est restée caduque.

Par ailleurs, en revenant sur les engagements pris, pour permettre aux personnels de rendre hommage à notre collègue Samuel PATY, victime d'un acte terroriste inqualifiable, le ministère prouve encore une fois, si besoin était, qu'il navigue, à vue et fait peu état de ses personnels et de leurs ressentis. L'UNSA Education ne peut que constater cet état de fait et porter l'émoi et la souffrance des collègues au sein de cette instance qu'est le CHSCT départemental.

Les personnels de l'Éducation nationale ne s'habituent pas à faire et défaire dans l'urgence. Ils sont exaspérés et en colère.

Dans ce contexte de pandémie et de menace terroriste renforcée avec un plan vigipirate relevé au niveau « urgence attentats » qui met l'École sous pression, ils ont à cœur de prendre leur responsabilité pour que l'École joue pleinement son rôle mais le mode de gestion « ordre et contre-ordre » tire dangereusement sur la corde.

Non pas sur celle de la confiance qui est déjà rompue mais sur celle de la conscience professionnelle. Celle-ci est particulièrement solide mais pas au point de pouvoir subir toutes les mises à l'épreuve inutiles, d'autant plus dans cette période où le manque de visibilité sur l'évolution de l'épidémie pourrait conduire l'École à s'adapter à nouveau du jour au lendemain à de nouvelles mesures.

L'UNSA Education tient à vous alerter, Madame la DASEN, les personnels ne tiendront pas indéfiniment dans ce contexte, et les conditions permettant l'apparition de risques psycho-sociaux sont depuis longtemps réunies, pour vos personnels. Ceux-ci ont le service public chevillé au corps, sans quoi l'Education Nationale aurait, depuis longtemps, implosé avec toutes les conséquences désastreuses que cela aurait engendré pour les élèves auxquels elle s'adresse.

Quand ils ne sont pas atteints physiquement par une épidémie incontrôlable, les personnels cherchent du sens, dans les directives qu'ils reçoivent. Nombre d'entre eux constatent avec amertume qu'il y a de nombreuses incohérences, dans la succession des protocoles, qu'ils ont dû appliquer. En mars dernier, le masque n'était pas obligatoire pour les personnels. De mai à juin, le masque n'était utile que pour les personnels et les adolescents, les enfants d'âge primaire étaient officiellement qualifiés de non contagieux. Désormais, le port du masque est obligatoire également pour les élèves, dès le CP.

Un exemple parmi tant d'autres qui conduit les personnels et l'UNSA Education qui les représente à douter pleinement des mesures prises rue de Grenelle. Y a-t-on réellement le souci de la santé des personnels ?

Je vous remercie de votre attention.